



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 1^{er} mars 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT a attribué le label **Grande Cause Nationale** pour 2013 au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Ce label permet à des organismes à but non lucratif, qui souhaitent organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et les télévisions publiques.

Par cette distinction, le Premier ministre a voulu souligner et encourager la démarche de rassemblement des principales associations et organisations qui luttent contre l'illettrisme.

Il souhaite également sensibiliser les Français à un problème méconnu et sous-estimé. En France, l'illettrisme ne concerne pas moins de 2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans. Bien qu'elles aient été scolarisées, ces personnes ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne. L'illettrisme est un obstacle dans toutes les sphères de la vie familiale, citoyenne et professionnelle.

En faisant de la lutte contre l'illettrisme la Grande cause nationale 2013, le Premier ministre marque la volonté du Gouvernement de faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle, et pour participer pleinement à la vie démocratique.

Contacts service de presse : 01 42 75 50 78/79

Mail : service.presse@pm.gouv.fr